



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Mairie**, le **11 mars 2026**, à **20H00**.

Affiché le 26/02/2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Adhésion COS
- 02 - Demande de subvention Conseil Départemental pour l'Etude de faisabilité de l'aménagement du bourg de Saint Cyr la Roche – Annule et remplace MA-DEL-2026-009
- 03 - Compte financier Unique
- 04 - Affectation des résultats du compte financier unique
- 05 - Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par la commune de Saint Cyr la Roche
- 06 - Décidant la reprise des concessions en état d'abandon
- 07 - Questions diverses

Le Maire, Mme Nelly DUFFAUT

